



ASSOCIATION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE
DES AMIS DES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE ROME

Guide du chemin Menton-Arles

GR 653 A Via Aurelia

d'Arles à Menton (vers Rome)

*2ème partie : parcours dans les Bouches du Rhône,
d'Arles à Puyloubier*

Le présent guide en ligne comprend 4 parties : 1) Présentation 2) Les Bouches du Rhône, 3) Le Var et la variante de la Sainte-Baume, 4) Les Alpes-Maritimes.

Les cartes présentées sont approximativement à l'échelle 1/25.000 ème, 4 cm sur la carte représentent donc environ 1 km sur le terrain.

Les cartes sont réalisées à partir du Géoportail, émanation de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Nous devons à la mission de service public de l'IGN le droit de reproduire gratuitement ces cartes, nous les en remercions.

Le GR étant, le plus souvent, déjà indiqué et tracé en rouge sur la carte, il est ici simplement distingué par des pictogrammes représentant une coquille St-Jacques, les cercles rouges reprennent le découpage kilométrique placé en tête du texte.

Balisage : Comme tous les GR, le 653 A est balisé en rouge et blanc. Dans sa traversée des Bouches du Rhône, il croise d'autres GR et cohabite très souvent avec le GR 2013, 9 ou 6, étudiez bien la carte afin de ne pas les confondre ! Le balisage « jacquaire » devrait vous faciliter la tâche.

Mises à jour : Des mises à jour régulières sont effectuées sur les pages de ce guide. Les pages sont; soit totalement refondues, soit annotées par des « notes-bulles » jaunes. Il vous suffit de placer le curseur de votre souris sur la bulle pour prendre connaissance de l'information.

Hébergements : Ne sont indiquées dans ce guide que les coordonnées des offices de tourisme et des gîtes pèlerins, religieux ou autres, la liste complète des hébergements est bien trop longue pour figurer ici. Vous pouvez la consulter et l'imprimer dans l'onglet « hébergement » de notre site internet : www.compostelle-paca-corse

Lecture : le document est un PDF, il est possible d'agrandir la page en utilisant les signes + et – se trouvant sur le bandeau supérieur. Attention, un trop fort grossissement affectera la netteté de la carte.

Si vous souhaitez naviguer en direct sur les cartes de l'IGN, connectez vous à : <http://www.geoportail.gouv.fr> puis, cliquez en haut à gauche sur le carré bleu « cartes » puis sur « cartes IGN classiques ».

Impression : Pour imprimer les pages du guide cliquez sur le figuratif imprimante à gauche dans le bandeau supérieur. Dans la partie « pages à imprimer » sélectionnez « tout » si vous souhaitez imprimer la totalité de ce document ; ou bien « pages » en indiquant dans la fenêtre correspondante les pages que vous voulez imprimer séparées par une virgule (4,6,9....) puis cliquez sur « imprimer » en bas à droite.

Les pages s'impriment au format 21 X 29,7 paysage, si vous souhaitez changer de format cliquez sur le logo de l'imprimante, puis sur « mise en page » en bas à gauche, il vous suffit ensuite de choisir l'orientation portrait ou paysage et la taille souhaitée dans le menu déroulant correspondant.

En cas de difficulté, vous pouvez faire appel à une boutique de photocopie et d'impression numérique qui vous réalisera un document « sur mesure » à partir de notre site.

Vous pouvez également vous procurer notre guide sur papier en vous rendant sur la boutique de notre site (activités/boutique)

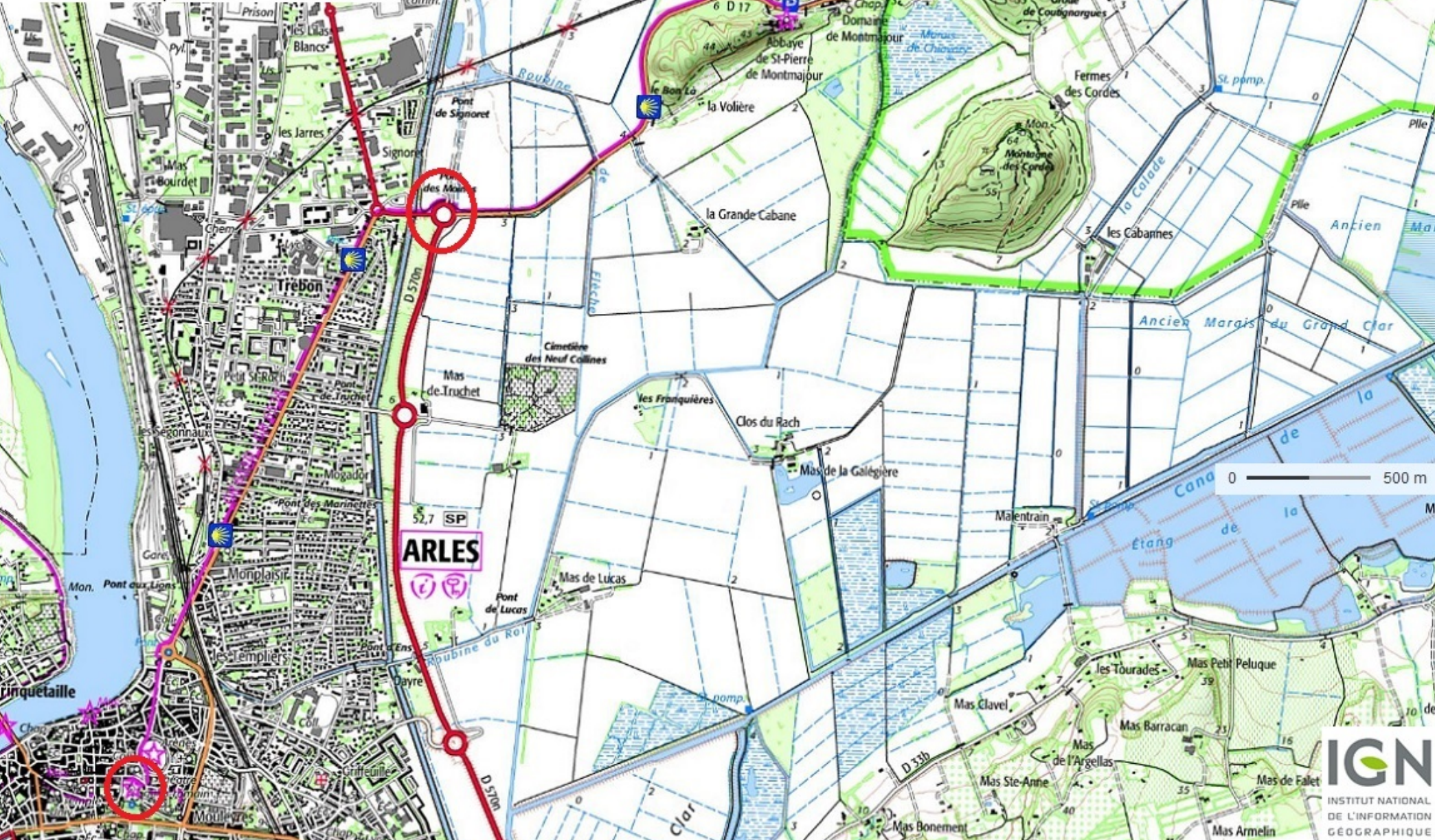
Le chemin Menton-Arles dans les Bouches-du-Rhône



39 - Arles



Bornier Rond-point D 82 Centre comm.



39 – De la place Bornier au rond-point sur la D 570n : 3 km ; du rond-point sur la D 570n à la route D 82 : 5 km Total : 8 km

Descriptif vers Rome :

De la cathédrale Saint Trophime (sur le GR 653), prendre la rue de la Calade jusqu'à la **place Henri de Bornier** (rencontre GR 653 avec les GR 653A et D), rejoindre le rond-point des Arènes, le contourner, par la droite, prendre tout droit, au nord, la rue Voltaire, puis la rue de la Cavalerie jusqu'à la place Lamartine ; la contourner et prendre en face l'avenue Stalingrad jusqu'à son extrémité (rond-point de la Résistance) ; se diriger alors à droite, traverser le canal de Viguierat, atteindre le rond-point germaine Tillon, **rencontre de la D 570n avec la D 17.**

Prendre vers l'est la D17 (attention : trafic intense) jusqu'à la colline de l'abbaye de Montmajour . Au bas de la colline, au niveau d'un panneau « passage de gibier », prendre le sentier bordant la clôture qui fait le tour de la colline, en léger surplomb de la D17 et se termine juste avant l'abbaye.

Hors GR : possibilité pour les seuls pèlerins de passer le portail du « mas de la Volière » et d'entrer dans le domaine de Montmajour pour sortir de celui-ci entre le château (habitation) et une chapelle pour rejoindre la D17...à condition que le portail soit ouvert !

Suivre ensuite la D17 (attention : trafic intense) jusqu'au panneau « aqueduc romain ». Prendre à droite la D 82A sur 200 m ; la quitter alors pour continuer tout droit sur une piste « promenades à cheval, les Enganes » qui monte et retrouve **la route D 82.**

Patrimoine :

L'abbaye de Montmajour est un ensemble complexe comprenant : Une église primitive, où officia St Trophime, et dont il subsiste simplement une excavation naturelle. Un ermitage (Saint Pierre). Le monastère médiéval du XIIe s. comprenant l'abbaye Notre Dame à deux nefs, la chapelle Sainte Croix, le cloître. Une tour de guet construite au XIVe siècle. Le monastère Saint-Maur (XVIIe siècle)

Arles : C'est le point de départ du GR 653 A (vers Menton), et du GR 653 D (vers Montgenèvre) vers Rome. Ici commence également le GR 653 (voie d'Arles) qui vous conduira jusqu'au col du Somport, suivi du chemin aragonais et du chemin français qui vous mèneront jusqu'à Saint Jacques de Compostelle.

Ville antique puisqu'on y trouve les vestiges des premières années de notre ère : les arènes et l'amphithéâtre pouvant contenir jusqu'à 25.000 spectateurs des combats de gladiateurs ? Ce lieu deviendra forteresse et centre d'Habitation jusqu'au XIXe s. Classé monument historique par Mérimée en 1840, il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981. On y donne maintenant des concerts, des pièces de théâtre et des courses de taureaux. Les Alyscamps, (« Champs Élysées »), ensemble chrétien dès le IVe siècle, qui vit le martyre de saint Genest en 303. Comprend une allée de sarcophages et la chapelle Saint Honorat. Ce lieu inspira Dante, et aussi Van Gogh et Gauguin. Les Thermes de Constantin (IVe siècle). Les cryptoportiques, soubassements de l'esplanade du forum. La cathédrale Saint Trophime, joyau de l'art roman du XIe siècle, ses statues du « Jugement Dernier » et son magnifique cloître. La collégiale Notre-Dame de la Major, duXIIe siècle, vouée à Notre-Dame mais aussi à Saint Marc, Saint Roch et Saint Martin. L'église des Trinitaires, non visitable. Et enfin le magnifique musée de l'Arles antique qui vient de recevoir les derniers apports des recherches subaquatiques dans le Rhône, notamment un splendide buste de César.

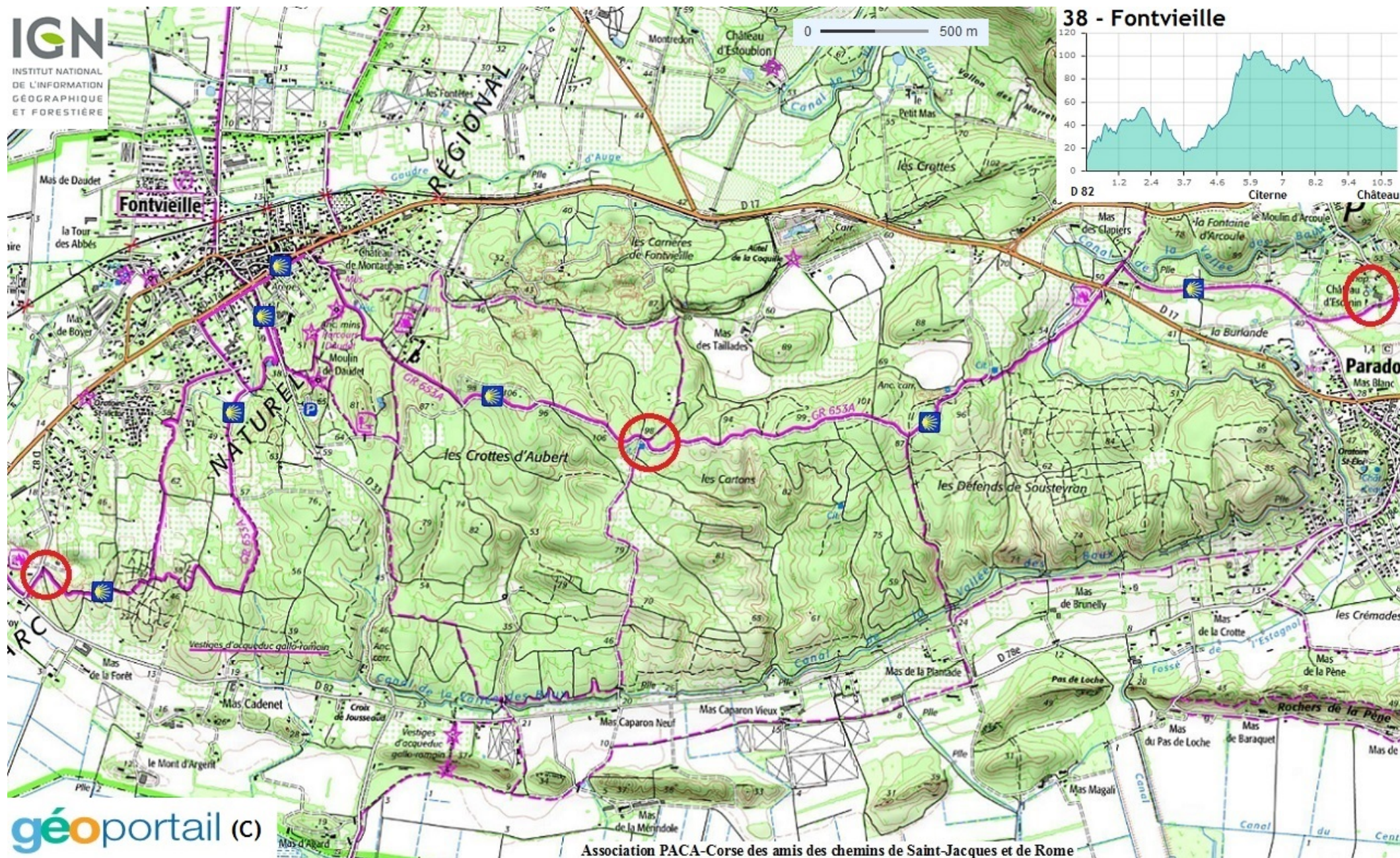
Hébergements :

Arles : Office de tourisme, site : <http://www.arlestourisme.com>, tél. : 04 90 18 41 20, courriel : ot-arles@visitprovence.com

Information pèlerins : 06 83 26 13 16 (s'y prendre à l'avance) ou Michel Gueroult, domicile : 04 90 96 45 87, bureau : 04 90 96 28 65

Auberge de jeunesse : 04 90 96 18 25

Prieuré Notre-Dame des Champs à 7 km au sud-ouest d'Arles (frère Bruno-Marie, frère hôtelier), domaine du Bouchaud près du GR en direction de Saint-Gilles du Gard, tél. : 04 90 97 00 55



38 – De la route D 82 à la citerne enfouie : 6,5 km ; de la citerne enfouie au château d'Escanin : 5 km

Total : 11,5 km

Descriptif vers Rome :

Traverser **la route D 82** et monter en face une piste empierrée à droite débutant près du ball-trap de la Calade. On arrive 500 m après à une bifurcation avec terre-plein central ; prendre à droite et arriver à l'aqueduc romain qu'on longe en prenant la piste tout droit en descente ; juste après, autre bifurcation : prendre à gauche en montée puis 50 m après, à droite. 100 m après, prendre la piste de droite en légère descente. A un collet, prendre la piste principale (gauche) ; à noter un menhir sur un tertre. Arriver sur une route goudronnée qu'on prend à gauche le long d'un ruisseau ; en face d'une villa « lou Roucas », suivre le « tourne à droite », franchir une barrière, monter le chemin de terre, franchir un canal, monter à gauche à la bifurcation ; contourner un moulin ancien et descendre vers la route en passant près d'une citerne ; barrière avec câble à l'arrivée sur la D 33 en face d'un terrain de jeux : c'est l'avenue des Moulins qu'on suit à gauche pour arriver à Fontvieille (carrefour avec D 17) où le GR 653D se sépare du 653A en empruntant tout droit vers le nord, la route Neuve. Prendre à droite, passage devant l'office de Tourisme. Continuer tout droit, longer la place puis, en face d'un marché couvert, prendre à droite le cours Hyacinthe Bellon jusqu'à la maison des associations « Marie Flandrin » ; monter à droite le chemin de Montauban, longer la clôture du château sur une ancienne voie charretière. Poteau flèche du conseil Général : suivre « Maussane - Les Baux » ; longer l'institut médico-pédagogique. Au carrefour de piste prendre à gauche la piste la plus large (celle ne retournant pas à l'institut médico-pédagogique) ; suivre la piste AL104. Arrivée à la **citerne 138 enterrée** entourée d'une surface goudronnée (dite sur le guide vert « citerne des Crottes d'Aubert »)

Poursuivre sur l'AL 104. Au carrefour de chemins suivant, continuer sur la piste principale vers l'est. Passage près d'une pancarte A 84. Dans une clairière, bifurcation : prendre à droite (vue sur les Alpilles). Passage devant la propriété « lou Capeou » puis un club hippique. Arrivée à la route D17 : traverser et prendre en face la piste de terre puis, 200 m après, tourner à droite en direction « Maussane - Le Paradou - Mouriès » (poteau du conseil général). Passage devant le mas de l'Espérance puis, au bout d'une allée de vieux platanes, **le château d'Escanin**.

Patrimoine : Le site de Fontvieille (« vieille font » du XIIe s.) servit de carrière pour Arles dès l'époque romaine, des aqueducs alimentaient Arles. Au XIXe siècle de nombreux immeubles haussmanniens utilisèrent ces pierres.

De 1860 à 1891, Alphonse Daudet, ami de Mistral, séjourna régulièrement au château de Montauban où il écrivit « les lettres de mon Moulin ». Le moulin Saint-Pierre fut aménagé dans les années 1930 en sa mémoire et c'est lui qu'on appelle maintenant le moulin de Daudet.

Chapelle Saint Jean-du-Grès (XIe s.), ancienne église paroissiale médiévale située sur la Via Aurelia.

Tour de l'Abbé, érigée au début du XIVe siècle sur ordre de Pierre de Canillac, abbé de Montmajour ; chaque année a lieu une exposition des œuvres de Carl Liner, peintre suisse de l'époque contemporaine, amoureux de Fontvieille.

Église Saint Pierre-ès-Liens (XVIIe siècle).

Hébergements : Fontvieille : Office de tourisme de Fontvieille, site : <http://www.fontvieille-provence.com>, tél. : 04 90 54 67 49, courriel : contact@fontvieille-provence.com

Camping municipal les Pins : site : <http://www.fontvieille-provence.com/>, tél. : Tél 04 90 54 78 69, courriel : campingmunicipal.lespins@wanadoo.fr



37 – Du château d'Escanin à la gaudre des Barres : 5 km ; de la gaudre des Barres au golf de Servanne : 3,5 km Total : 8,5 km

Descriptif vers Rome :

Au bout d'une allée de vieux platanes, le **château d'Escanin**. Arrivé à la route goudronnée, la suivre à droite sur 100 m puis tourner à gauche (oratoire) sur le chemin de Bourgeac ; passer devant le domaine de Bourgeac puis la résidence « les Alpilles ». A une bifurcation de routes, continuer tout droit. Juste après le clos Mengot, croiser une route et prendre en face un petit sentier longeant le stade et arrivant à un petit pont avec une borne empêchant le passage des véhicules. On entre à Maussane, passer devant l'ancienne gare et un parking ; continuer tout droit sur l'avenue des Alpilles jusqu'à la sortie est de Maussane et la rencontre avec la D 17. Prendre celle-ci sur 100 m pour sortir de Maussane et tourner à gauche, au niveau d'un calvaire, vers le château de Montblanc qu'on dépasse ; c'est la D 5 : à la bifurcation la suivre à droite sur 500 m ; un poteau du conseil général signale alors à droite « Mouriès-Aureille » la piste qui en part est balisée GR et arrive, 1,5 km après, à un hameau dont une des maisons est le « mas Bernadette » avec un panneau « chemin de Compostelle », une table et des chaises avec coquilles St Jacques, des renseignements... bref une bienvenue aux pèlerins ; la piste aboutit peu après à une route qui, suivie à droite, amorce une courbe en passant sur le pont du « **gaudre des Barres** ».

Suivre ensuite est-nord est vers la route D 5. Suivre la D 5 à droite sur 200 m puis la quitter pour prendre à gauche le chemin du Boutonnet, piste de terre qu'on suit sur 1 km jusqu'à la rencontre avec une route goudronnée qu'on prend à droite (poteau du conseil général « Mouriès 1h, Aureille 2h20 »). 1 km plus loin arrivée sur la route de Mouriès au niveau de la gaudre (ruisseau) de Malaga ; prendre cette route à droite et, 500 m après, la quitter pour suivre à gauche (poteau du conseil Général « Aureille par les Baumettes ») une piste entre des oliviers traverse ensuite le **golf de Servanne**.

Patrimoine : Le massif des Alpilles est un massif montagneux présentant un paysage original de roches blanches calcaires, il s'étend d'est en ouest entre les communes de Tarascon et d'Orgon sur une superficie de 50 000 ha et compte 43 000 habitants. Depuis le 13 juillet 2006, les collectivités locales sont associées au sein d'un « parc naturel régional des Alpilles » La partie principale du massif, dénommée l'Alpille (aupiho, « petite Alpe »), s'étire depuis la chapelle Saint-Gabriel de Tarascon jusqu'à la route reliant Aureille à Eygalières. Les Opies, à l'est de l'Alpille, comprennent un ensemble de trois parties rocheuses : les crêtes des Opies, le mont Menu et le Défends (communes d'Eygüières, Lamanon et Aureille). Les Collines, (ou rochers de la Pène) sont un chaînon étroit s'étirant au sud du massif dont elles sont séparées par la D 17. Les Costières, situées sur la commune de Saint-Martin-de-Crau, sont un plateau qui marque la limite sud du massif. Celui-ci gagne de l'altitude à mesure qu'il progresse vers le nord et s'incline de façon abrupte sur le marais des Baux, au Sud des rochers de la Pène. Les Chaînons, sont un ensemble de sommets de faible altitude (50 m) entre Aureille et Montmajor caractérisés par les ensembles de vallons qu'ils abritent. Les Caisses de Jean-Jean sont peut-être le plus connu de ces chaînon.

Le massif des Alpilles est également caractérisé par la présence de plusieurs plaines : Les marais des Baux, entre les Costières et les rochers de la Pène, aux pourtours peuplés dès la Préhistoire, présente une surface plane asséchée au cours du XIX^e siècle. La plaine de Fontvieille, située au Nord et au Nord-Ouest de cette commune, doit son existence à la cohabitation du massif avec les alluvions du Rhône. Il s'agit aujourd'hui d'une grande zone de la forme d'un triangle vouée à la culture de la vigne et de l'olivier. La plaine de Roquemartine, à l'opposé, se situe au nord d'Eygüières et présente un relief sévère aux pentes herbeuses servant de pâture aux moutons. Les Plaines sont un immense plateau opérant la jonction entre la plaine de Roquemartine et Notre-Dame de Beauregard (commune d'Orgon). Ce plateau est couvert d'une forêt de chênes verts touffue. La plaine de Saint-Rémy-de-Provence marque la limite nord du massif. Abritant le site antique de Glanum, cette plaine est fertile. Le peintre Vincent van Gogh en a immortalisé le paysage lors de son séjour à l'asile Saint-Paul de Mausole. La plaine d'Eygalières compte de grandes étendues d'oliveraies et tend à s'urbaniser davantage que le reste du massif. La plaine des Baux, au pied du village des Baux, est vouée, comme la plaine de Fontvieille, à la culture de la vigne et de l'olivier.

De par son relief, le massif des Alpilles est parcouru de nombreux ruisseaux que l'on nomme des « gaudres ». Un gaudre (du provençal *gaudre* : « petit ruisseau ») désigne un cours d'eau souvent à sec en été et à faible débit le reste de l'année. Ajoutés au cours naturel de ces gaudres, plusieurs roubines et canaux ont été creusés pour drainer les quantités d'eau importantes que recèle le sol des communes du massif.

Hébergements : Maussane : Maison du tourisme, tél : 04 90 54 33 60, site : <http://www.maussane.com/>, courriel : tourisme@maussane.com

Camping municipal (ouvert du 15 mars au 15 octobre), tél : 04 90 54 33 60

36 – Du golf de Servanne au circuit de moto-cross : 4,5 km ; du circuit de moto-cross au cimetière d'Aureille : 4,5 km Total : 9 km

Descriptif vers Rome :

Une piste entre des oliviers traverse le **golf de Servanne**. Au bout du golf, la piste tourne à gauche et continue tout droit : suivre les lignes électriques. Avant l'arrivée au Cagalou, quitter la piste et prendre un petit sentier à droite dont l'entrée est aménagée pour empêcher le passage de véhicules. Bifurcation peu après : prendre à gauche en montant. Passage dans une oliveraie puis au dessus du canal de la Vallée. Tourner à droite (Ne pas se diriger vers les falaises). Arrivée à une barrière DFCI et à la route D 24. La traverser et prendre en face, au début près du Canal de la Vallée et sur une aire dégagée (panneau « parc naturel régional des Alpilles-Le Destet », un chemin empierré en descente puis, 200 m après, un petit pont sur un ruisseau. On longe **un circuit de moto-cross** sur notre gauche.

Au bout, bifurcation « moulin de Vaudonnet » : prendre la piste de gauche, tout droit. Plus loin, bifurcation : poteau du conseil départemental « Aureille : 45 min » : prendre la piste de gauche en légère montée et, 100 m après, la piste (principale) de gauche. A un petit sommet juste avant une oliveraie, prendre à droite le sentier caillouteux qui descend (à noter une maison, à gauche, en retrait). Un peu plus loin, nouveau poteau indiquant Aureille à 25 min. Continuer tout droit, à une bifurcation avec une petite clôture en visant les poteaux d'éclairage 200 m plus loin. Aux premières maisons d'Aureille, le GR 6 venant de la gauche, rejoint le 653 A. Continuer tout droit vers Aureille ; arriver à la route D 25A, passage d'un pont sur un ruisseau : prendre à droite puis la D 25b à gauche en direction d'Eyguières, Salon. Passer place de l'Horloge, prendre ensuite à droite l'avenue Mistral, passer devant la Mairie, tourner à droite vers le chemin de Saint Pierre (calvaire) et passer à droite **du cimetière d'Aureille**.

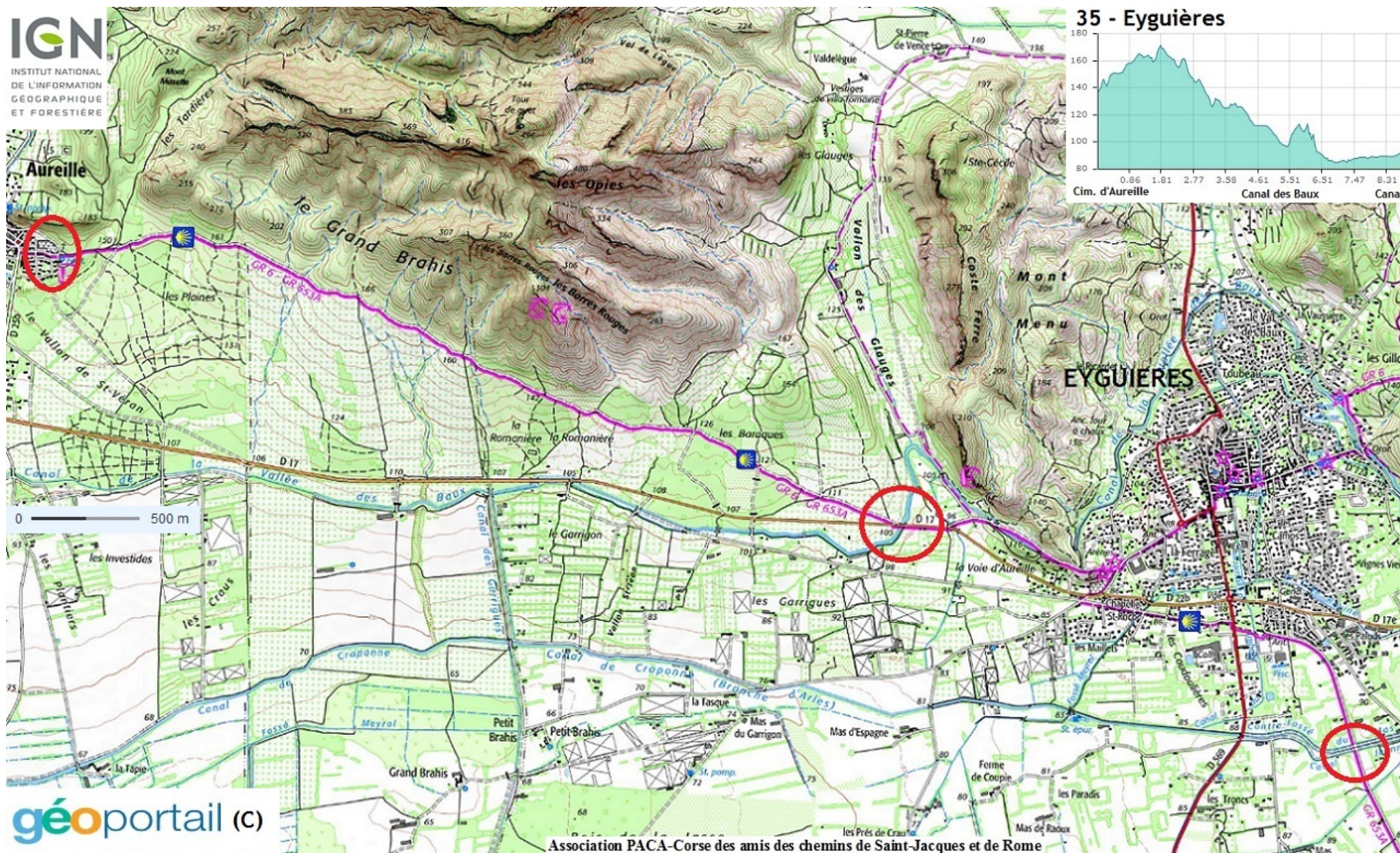
Patrimoine : Mouriès : village provençal à 2,5 km au sud du chemin dont l'activité est centrée sur l'oléiculture (1ère commune oléicole de France) et la viticulture. Oppidum des Caisses de Jean-Jean (VIe siècle av. J.-C.). Église St-Jacques le Majeur (XVIIIe siècle)

Histoire : Mouriès : Dans les siècles qui précèdent l'arrivée des Romains, le territoire de Mouriès, comme l'ensemble des Alpilles, est peuplé de Ligures, de Celtes et de Celto-Ligures. Lors des VIIe - VIe siècles av. J.-C., la population, jusqu'alors essentiellement nomade, se sédentarise et se met à construire en dur. Le castrum se structure à la manière d'un village avec ses rues et ses maisons adossées. Le processus d'installation permanente est à mettre en parallèle avec l'intensification des échanges économiques avec les commerçants méditerranéens. En échange de produits de luxe, les habitants des Alpilles produisent des céréales et passent d'un état d'autarcie à une véritable économie d'échange. Au cours des siècles suivants, la population diminue de façon conséquente : le comptoir grec d'Arles attire de nombreux habitants venus de toute la région. Mais dès la fin des IIe - Ier siècles av. J.-C., l'oppidum des Caisses de Jean-Jean retrouve ses habitants qui le colonisent à nouveau. La Table de Peutinger, appelée aussi « Carte des étapes de Castorius », copie du XIIIe siècle d'une ancienne carte romaine où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain fait référence à un lieu qu'elle nomme Tericias. Ces indications localisent Tericiae sur le territoire de la commune de Mouriès, à l'ouest du village. C'est un dénommé Villevieille, antiquaire à Montpellier qui, le premier, a proposé de voir en Tericiae l'antique Mouriès. L'historien-préfet, Christophe de Villeneuve-Bargemon (1824), localise la ville sur la propriété de Jean-Jean. Depuis 1895 et les études de L. Rochetin, il semble établi qu'il faille voir Tericiae en contrebas de l'oppidum. Selon Fernand Benoît, une fois la paix romaine installée en Basse-Provence, la population de l'oppidum serait descendue dans la plaine qu'elle aurait colonisée, donnant naissance à la ville de Tericiae, d'une superficie totale de 14 hectares. Benoît propose même un site précis, entre les Caisses, le Castellas, le Mazet et le hameau des Baumettes.

Hébergements :

Mouriès : Office du tourisme, site : <http://tourisme.mouries.fr/>, tél. : 04.90.47.56.58, courriel : office.mouries@wanadoo.fr

Aureille: office du tourisme, site:<http://www.tourisme-eyguieres.com/>, tél. : 04 90 59 82 44, courriel : ot.eyguieres@visitprovence.com



35 – Du cimetière d'Aureille au canal de la vallée des Baux : 5,5 km; du canal de la vallée des Baux au canal J. de Craponne : 3,5 km Total : 9 km

Descriptif vers Rome :

Passer à droite du **cimetière d'Aureille** : on entre à nouveau dans le « parc naturel des Alpilles-Aureille, Les Opies ». Poteau du conseil général « Eyguières 1h55 », barrière métallique : la franchir en direction Eyguières.

Sur la piste, à un carrefour avec terre plein central, continuer droit à l'est. Peu de balises mais pas de pièges. Le GR 653A et le GR 6 sont communs jusqu'à Eyguières. A noter en route une bergerie à toit en carène renversée et, 200 m après une barrière DFCI. A un carrefour de pistes, continuer tout droit puis arriver sur la D17 qu'on suit à gauche pour atteindre immédiatement **le canal des Garrigues**.

Prendre ensuite à gauche le chemin des Glaugues. Au virage suivant, à 100 m, prendre vers l'est en direction Eyguières par le chemin Saint Pierre et le chemin du col de Melet. Arrivée à Eyguières entre les arènes et le cimetière. Attention : Séparation GR 6-GR 653A : Le GR 653A reprend à droite la D17 vers le sud-ouest. Dépasser une première bifurcation et prendre, 100 m plus loin, à gauche la route des Garrigues puis, tout de suite après, à gauche encore la rue Paulin Mathieu qu'on suit jusqu'au bout. Traverser alors la D 569 au niveau de l'école et, après quelques mètres à droite, prendre, au feu rouge une chicane, traverser le terrain de boules longeant la partie nord du stade puis un parking et, en face, prendre le chemin des Magnanons (route) pour atteindre, 800 m plus loin, le **canal Jeanne de Craponne**.

Patrimoine :

Eyguières : Portes féodales et remparts, église Notre-Dame des Grâces (XVIII^e siècle)

Histoire :

Eyguières : Le territoire d'Eyguières est habité depuis la Préhistoire, comme en témoigne la grotte du Défens au lieu-dit le Resquiadou, où la présence humaine est attestée au Néolithique.

Au cours du XII^e siècle, Gêril, seigneur d'Eyguières, prit le parti de la Maison des Baux contre le comte de Provence. Au cours des guerres baussenques, il fut dépossédé de son fief. Les portes féodales et le rempart témoignent de ce conflit et de ceux qui suivirent, en particulier au XIV^e siècle. Jaume d'Eyguières se fit remarquer tout d'abord pour avoir participé, le 24 juillet 1384 au pillage de Roquemartine et de son château, puis pour avoir ouvert ses portes aux Tuchins, paysans pauvres poussés par la famine hors du Languedoc. Cet accueil fut mal vu par ses pairs et il eut la tête tranchée, en place d'Arles, le 7 septembre 1385.

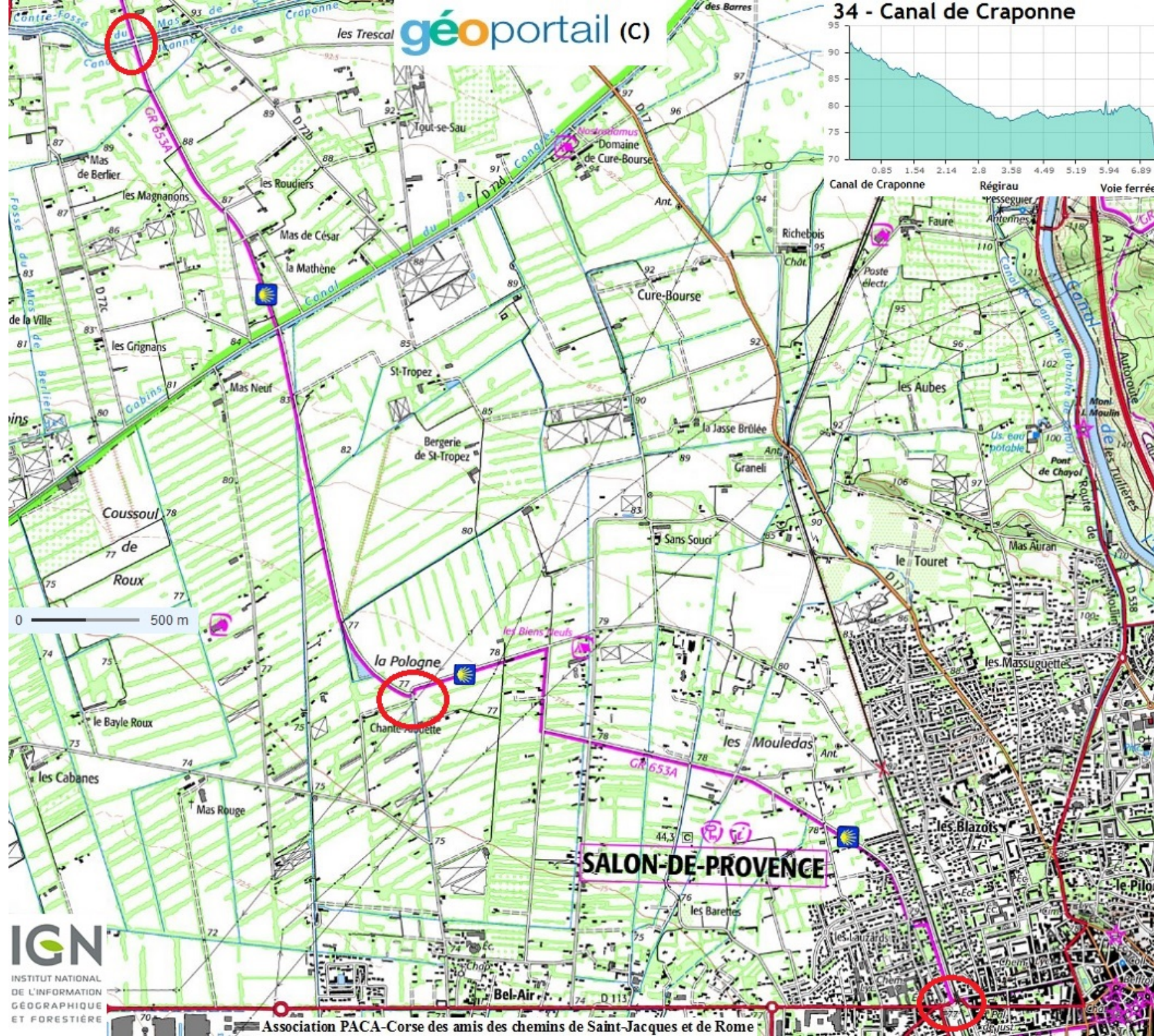
L'histoire d'Eyguières est aussi marquée par de violentes confrontations entre catholiques et protestants, durant les guerres de religion. Guillaume de Sade mena une lutte sans merci contre les religionnaires. Ses exactions furent telles que le parlement de Grenoble le condamna à mort. Il fut sauvé par la promulgation de l'édit de Nantes. La famille de Sade a marqué de son empreinte l'histoire du village durant quatorze générations.

C'est en 1789, au moment de la rédaction des cahiers de doléances, fin mars, qu'une vague insurrectionnelle secoue la Provence. Une émeute se produit à Eyguières le 9 avril, avec un peu de retard sur le mouvement général.

Lors du renouveau du Félibrige, Il fut décidé que lors de la messe de minuit, à Noël, aurait lieu la cérémonie du pastrage. Avec celle des Baux-de-Provence, cette offrande des bergers à la crèche est la seule qui se déroule dans les Alpilles.

Hébergements :

Eyguières : Office du tourisme, site : <http://www.tourisme-eyguieres.com/>, tél. : tél. 04 90 59 82 44, courriel : ot.eyguieres@visitprovence.com



34 – Du canal Jeanne de Craponne au chemin du Regirau : 3,5 km ; du chemin du Regirau à la voie ferrée : 4 km Total : 7,5 km

Descriptif vers Rome :

Passer le **canal Jeanne de Craponne**, continuer tout droit jusqu'au chemin de la Mathène : le GR 653A continue tout droit sur un sentier parfois embroussaillé et aboutit à la route D 72 d (NB : si le GR est trop embroussaillé, continuer sur le Chemin de la Mathène qui contourne à gauche une ferme et rejoint la D 72d qu'on prend alors à droite sur 100 m pour rejoindre le GR). Traverser la D 72d et, en face, le pont en bois qui franchit le canal du Congrès. Continuer tout droit jusqu'au bout du **chemin du Regirau**, à des lignes électriques et un carrefour.

Au carrefour tourner à gauche sur le chemin de Chante Alouette et, 700 m après, à droite, sur le chemin de la Petite Carraire, une petite route bordée d'un petit canal ; 400 m après, tourner à gauche et suivre le chemin des Batignolles, traverser 250 m plus loin le chemin de la Grande Carraire. Poursuivre le chemin des Batignolles sur 2 km, puis le chemin des Korrigans ; arriver à Salon. Prendre alors successivement à gauche la rue Henri Cros, puis à droite le Boulevard Denfert-Rochereau, prendre à gauche les escaliers et le passage piétons sous **la voie ferrée**.

Patrimoine : Le canal de Craponne : canal situé dans le département des Bouches-du-Rhône, relie la Durance au Rhône. L'objet initial du canal était d'amener de l'eau à Salon-de-Provence et à la plaine de la Crau. Il a été ensuite prolongé pour aller jusqu'à Arles. Un embranchement le fait communiquer avec l'étang de Berre en formant une île au-dessous de Salon-de-Provence. Il doit son nom à l'ingénieur Adam de Craponne qui l'a conçu et a commencé sa réalisation.

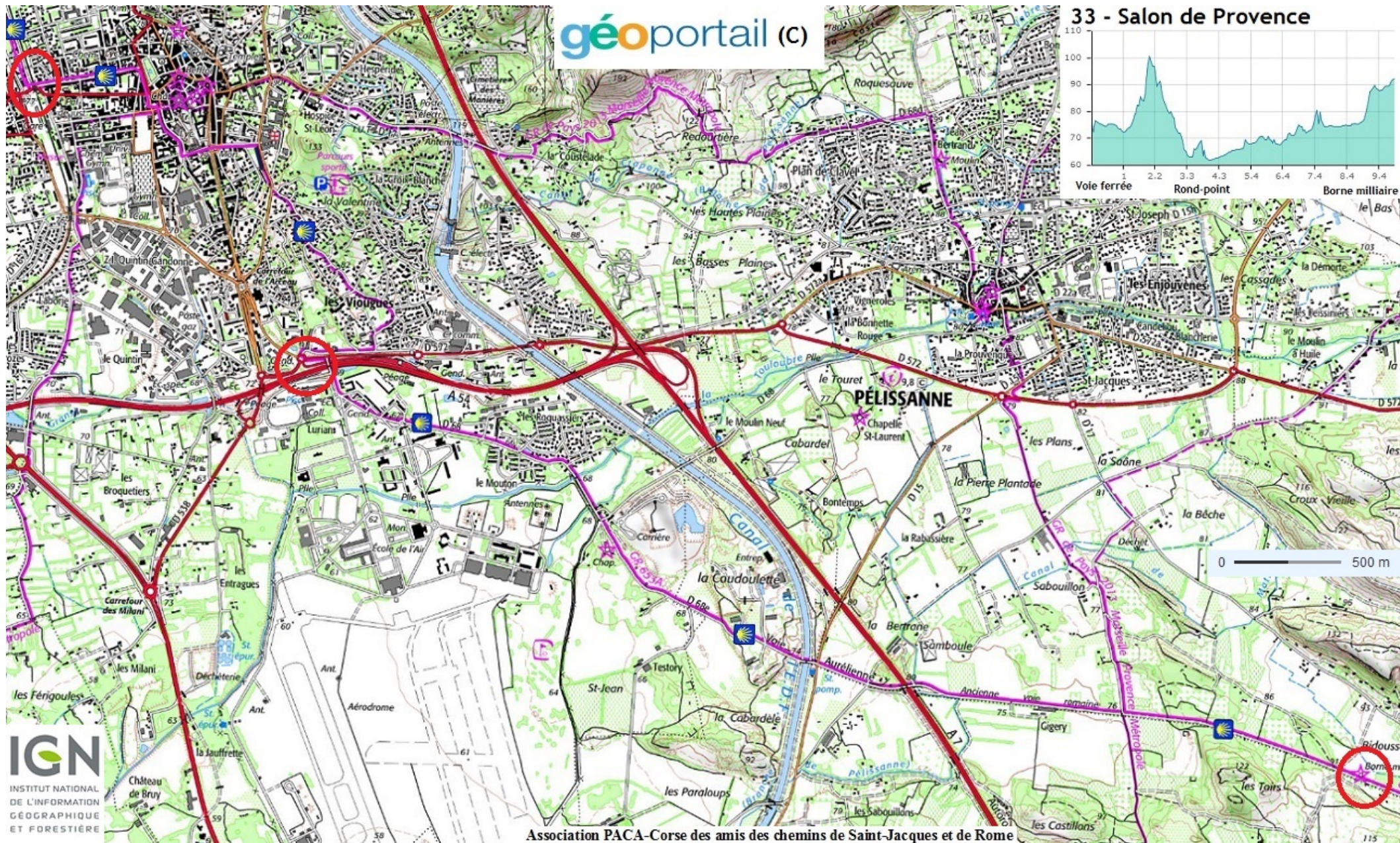
Adam de Craponne commence les travaux en 1554. Le canal part de la basse-Durance, près de la Roque-d'Anthéron, suit la vallée du côté sud pour franchir le « pertuis de Lamanon ». L'eau du canal alimente les fontaines de Salon-de-Provence et fournit l'eau nécessaire à l'irrigation des sols arides de la Crau, au sud des Alpilles, avant d'atteindre l'étang de Berre en suivant un parcours très sinueux. Le canal connaît un tel succès qu'il devient rapidement essentiel à l'économie locale, ce qui oblige Craponne à l'agrandir à plusieurs reprises.

Histoire : L'arrêt « Canal de Craponne » est l'un des plus grands arrêts de la Cour de Cassation française, en droit civil, qui consacre le rejet de la théorie de l'imprévision en droit contractuel. C'est devenu un arrêt emblématique de la force obligatoire du contrat.

Depuis le XVI^e siècle, le propriétaire d'un canal d'irrigation percevait la redevance de 3 sous pour l'entretien et la fourniture d'eau à la plaine voisine. À cause de la dépréciation monétaire de trois siècles, cette redevance était devenue complètement dérisoire et inadaptée ; elle ne couvrait même plus les frais d'entretien du canal. Le propriétaire décide de saisir les tribunaux afin de faire revaloriser la redevance prévue aux conventions de 1560 et 1567.

Le propriétaire saisit la Cour d'Appel d'Aix qui rend son arrêt le 31 décembre 1873. Un pourvoi est formé par le bénéficiaire du contrat, la Cour de cassation rend son arrêt de principe le 6 mars 1876.

Peut-on porter atteinte à la force obligatoire du contrat lorsque les circonstances économiques ont changé de telle sorte qu'il n'y a plus d'équilibre contractuel ? La Cour de cassation rejette l'idée de révision du contrat par le juge, même en cas de changement profond des circonstances affectant l'équité du contrat. Puisque « les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites » (article 1134 du code civil), il n'y a pas lieu d'autoriser le juge à se placer au-dessus de la loi voulue par les parties. Tant que les conditions essentielles du contrat sont réunies, il n'y a pas lieu de réviser le contrat.



33 – De la voie ferrée au rond-point de l'Avion : 3,5 km ; du rond-point de l'Avion à la borne milliaire : 6,5 km Total : 10 km

Descriptif vers Rome :

Passage piétons sous **la voie ferrée**. Prendre le boulevard Clemenceau puis, à droite, le boulevard Nostradamus, à gauche sur quelques mètres le Cours Carnot jusqu'à la place Eugène Pelletan, à droite le cours Camille Pelletan (au bout duquel on croise le GR 2013), le boulevard Jean Jaurès jusqu'à la place de la Ferrage. Prendre à gauche la rue Raynaud d'Ursule jusqu'à la place Gambetta, tout droit la rue Jannicot, à droite l'avenue Léon Blum et sur la droite la montée des Escaliers puis le chemin des Viougues, au bout, prendre à droite l'allée René Corte jusqu'au **rond-point de l'Avion**.

Prendre à gauche l'avenue du 18 Juin parallèle à l'A 54, sur 600 m, aller alors à droite vers l'École de l'Air, passer au dessus de l'autoroute A54, passer devant l'entrée de l'École de l'Air (rond point) : continuer tout droit par la D 68 (chemin de Saint Jean en Crau). Suivre ensuite tout droit la D 68e (Attention : camions et trafic non négligeable), passer le pont sur le canal EDF. Traverser ensuite la route D15 à grande circulation, puis passer au dessus de l'autoroute A 7, et prendre en face la Voie Aurélienne, après 1,1 km de piste goudronnée, atteindre un carrefour où l'on croise le GR 2013. Continuer la via Aurelia sur une piste empierrée, après 1,2 km, **borne milliaire** sur la gauche de la piste.

Patrimoine :

L'École de l'Air est installée à Salon-de-Provence depuis 1946 ; elle forme les élèves officiers de l'armée de l'Air. La base aérienne est aussi le siège des équipes de présentation de l'armée de l'Air (patrouille de France et équipe de voltige) qui représentent l'armée de l'Air lors de meetings aériens.

Salon-de-Provence : Nostradamus, astrologue et visionnaire, y vécut au XVI^e siècle. La ville est dominée par le château de l'Emperi, construit à partir du IX^e siècle, où vécurent ou passèrent des personnages célèbres tels que Frédéric Barberousse, Charles IX, Henri de Navarre, futur Henri IV. Il est maintenant le siège du Musée de l'Armée (période napoléonienne) et reçoit chaque année un festival international de musique.

Autres monuments importants : Collégiale Saint Laurent, reconstruite à la fin du XV^e siècle et qui renferme le tombeau de Nostradamus. Église Saint-Michel (XIII^e s.) et ses deux clochers. Porte du Bourg-Neuf (XII^e s.) et sa statue de la Vierge Noire. Fontaine Moussue. Porte de l'Horloge et son campanile de la fin du XVII^e siècle.

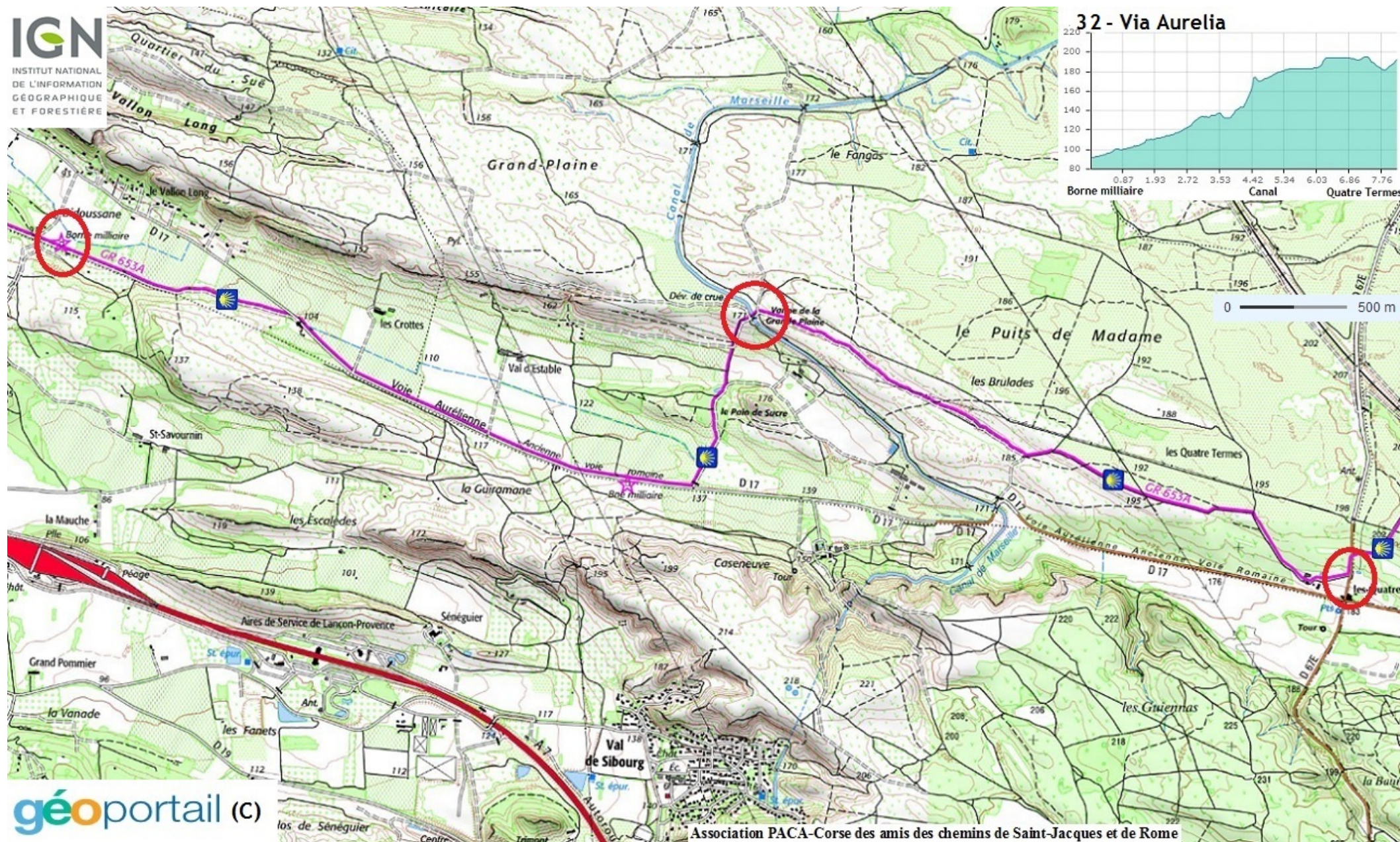
Sont nés à Salon-de-Provence ; Adam de Craponne, concepteur au XVI^e siècle du canal de Craponne qui irrigue et fertilise une grande partie de la plaine de la Crau, La Pérouse, marin et explorateur.

Hébergements :

Salon-de-Provence: office du tourisme, site: <http://www.visitsalondeprovence.com/>, tél.: 04 90 56 27 60

Père Benoît Delabre, église Saint Laurent, tél. : 04 90 56 26 15

Amis de Saint-Jacques en Alpilles, tél. : 04 90 56 40 65



32 – De la borne milliaire au canal de Marseille : 4,5 km ; du canal de Marseille aux Quatre Termes : 4 km

Total : 8,5 km

Descriptif vers Rome :

A la **borne milliaire**, continuer sur 1,2 km pour atteindre la D 17 qu'on suit dans la même direction, à droite (Attention, route à grande circulation) sur 2,2 km. Quitter alors la D17 et prendre à gauche la piste QT 101 empierrée ; la quitter 500 m après et prendre à gauche, à une bifurcation, le sentier le moins large SEMGPB211 en passant la barrière de sécurité ouverte ; monter (rudement) et arriver au **canal de Marseille** à la vanne de la Grande Plaine

Attention : Être dans cette zone, très attentif au balisage qui est rare : c'est une zone de maquis ras, avec un balisage rendu difficile du fait de l'absence de supports, des sentiers et pistes qui se croisent. Heureusement, l'entrelacs de lignes électriques va un peu servir de « balises » ; donc ne pas hésiter à consulter... le Ciel ! (Aides-toi, le Ciel t'aidera !)

Juste après le canal, 3 pistes : prendre la piste du milieu (éviter celle de droite et celle de gauche qui bifurque, elle-même peu après) ; 700 m après le canal, le GR est croisé par des lignes électriques qui vont le suivre, à gauche, à faible distance en s'en éloignant peu à peu. 700 m après le croisement des lignes électriques, bifurcation de pistes avec, à 30 m à droite, 3 pins. Prendre la piste en montée légère à gauche et se rapprocher des lignes électriques. 200 m après les 3 pins, nouvelle bifurcation : laisser la piste principale qui va, à gauche, croiser les lignes électriques. Prendre le sentier de droite en direction de lignes EDF plus importantes se dirigeant vers le Nord-Ouest qui vont croiser, 500 m après, le GR. Ce dernier va se rapprocher à nouveau de lignes électriques qui restent toutefois au nord du GR. A une bifurcation en T ne pas aller, à gauche vers les lignes électriques : s'en éloigner franchement en descente à droite en direction, sans l'atteindre, de la route D17. Longer une bergerie, des maisons et arriver à une barrière métallique et à la route D67 E juste au nord de la ferme des **Quatre Termes**.

Patrimoine :

Les voies romaines étaient jalonnées de bornes milliaires. Rappelons que le mille était égal à mille pas, que le pas comptait double soit 148,1cm et correspondait à 5 pieds de 29,6 cm. Implantées sur l'ensemble du parcours, tous les 1481m, elles avaient des dimensions imposantes et pouvaient peser jusqu'à 2 tonnes. Elles portaient des inscriptions, la plupart du temps gravées en creux sur la borne elle-même, ou parfois à l'intérieur d'un cartouche rapporté. Le texte comportait un certain nombre de renseignements pour le voyageur ; le nom de l'Empereur à l'origine de la campagne de construction ou de réfection, les honneurs rendus à ce dernier en énumérant les différents titres ou distinctions, la distance parcourue.

En Provence, de nombreuses villes sont concernées par le tracé de la Via Aurelia : Roquebrune-Cap-Martin, la Turbie, Cimiez, Antibes, Fréjus, le Muy, Brignoles, Tourves, Saint-Maximin-La-Sainte-Baume, Aix-en-Provence, Eguilles, Salon-de-Provence, Mouriès, le Paradou.....Elle rencontrait la « Via Domitia » à la chapelle Saint-Gabriel, près de Fontvieille et d'Arles.

Le canal de Marseille est la principale source d'approvisionnement en eau potable de la ville de Marseille. D'une longueur de 80 km pour sa partie principale (160 km avec les dérivations dans la ville), il dessert l'intégralité des quartiers marseillais. Il a été construit au milieu du XIXe siècle en une quinzaine d'années sous la direction de l'ingénieur Franz Mayor de Montricher, amenant les eaux de la Durance dans la ville depuis le 8 juillet 1849. Il représente une réalisation marquante de l'ingénierie du XIXe s. en cumulant de très nombreuses infrastructures, ponts, tunnels, réservoirs, etc.

Jusqu'en 1970, il fut la source quasi unique d'alimentation de la ville de Marseille et en fournit encore les deux tiers de nos jours.

Hébergement : Office de tourisme de Pelissanne, Tél. 04 90 55 15 55, site : <http://www.ot-massifdescostes.com>

Descriptif vers Rome :

A l'arrivée sur la D67 E, juste au Nord de la ferme des **Quatre Termes**, traverser la D 67 E, faire quelques mètres à gauche et prendre à droite après avoir franchi une autre barrière métallique, la piste QT 207 jusqu'à la ligne TGV (700 m) ; poursuivre à droite sur 750 m puis à nouveau à droite, puis on passe sous les lignes HT pour atteindre, 500 m après, la D17 à la borne QT 207. Longer la D 17 à gauche sur 30 m, la traverser pour suivre, en face, après une barrière, un chemin à travers un champ (piste QT 106) et arriver à l'orée d'une pinède ; 100 m après, bifurcation : prendre la piste de droite (Le GR ne suit pas la description du guide vert qui va être modifiée : on ne passe plus à la Ferme du Mazet). 5 min après le début du bois, bifurcation : prendre la piste de droite et, ensuite, rester toujours sur la piste principale. Plus loin, à une autre bifurcation avec terre plein central, prendre la piste de gauche qui monte. Arrivé en haut de la colline, bifurcation en T. A cette bifurcation, prendre à droite (Ouest) et, 200 m après, prendre à gauche et poursuivre sur 500 m jusqu'à une trouée de passage du **gazoduc** SAGESS qui relie Fos sur Mer au site de stockage de Manosque.

Continuer le long de la « chasse gardée Ventabren ». Arrivé à un panneau « circulation interdite », tourner à droite et suivre tout droit, vers un pilier de pierres, la large piste bordée de lignes téléphoniques et d'un petit mur de chaque côté (élevage de chèvres à droite en retrait). 100 m après l'élevage de chèvres, bifurcation : prendre la piste principale (à gauche) le long des lignes électriques. Juste après un collet, tourner à gauche et passer devant la citerne (enterrée) de la Bourdonnière. 100 m après, prendre à droite à la bifurcation puis, plus loin, prendre la piste de gauche ; passage devant une maison en ruines ; devant l'entrée de cette maison, prendre à gauche vers la ligne TGV qu'on longe à droite (passer devant la borne QT 109 et une antenne téléphonique). 200 m après, prendre à gauche (borne QT 109) et passer sur la passerelle au dessus de la ligne TGV. Descendre une piste dans un bois de chênes ; à la tri-bifurcation, descendre la piste de droite. Arriver devant un puits couvert et prendre à droite la petite route goudronnée (chemin du Bouillidou à Camaïsse puis à une bifurcation, à gauche, chemin du Bouillidou qui traverse le lieu-dit **la Bastidasse**).

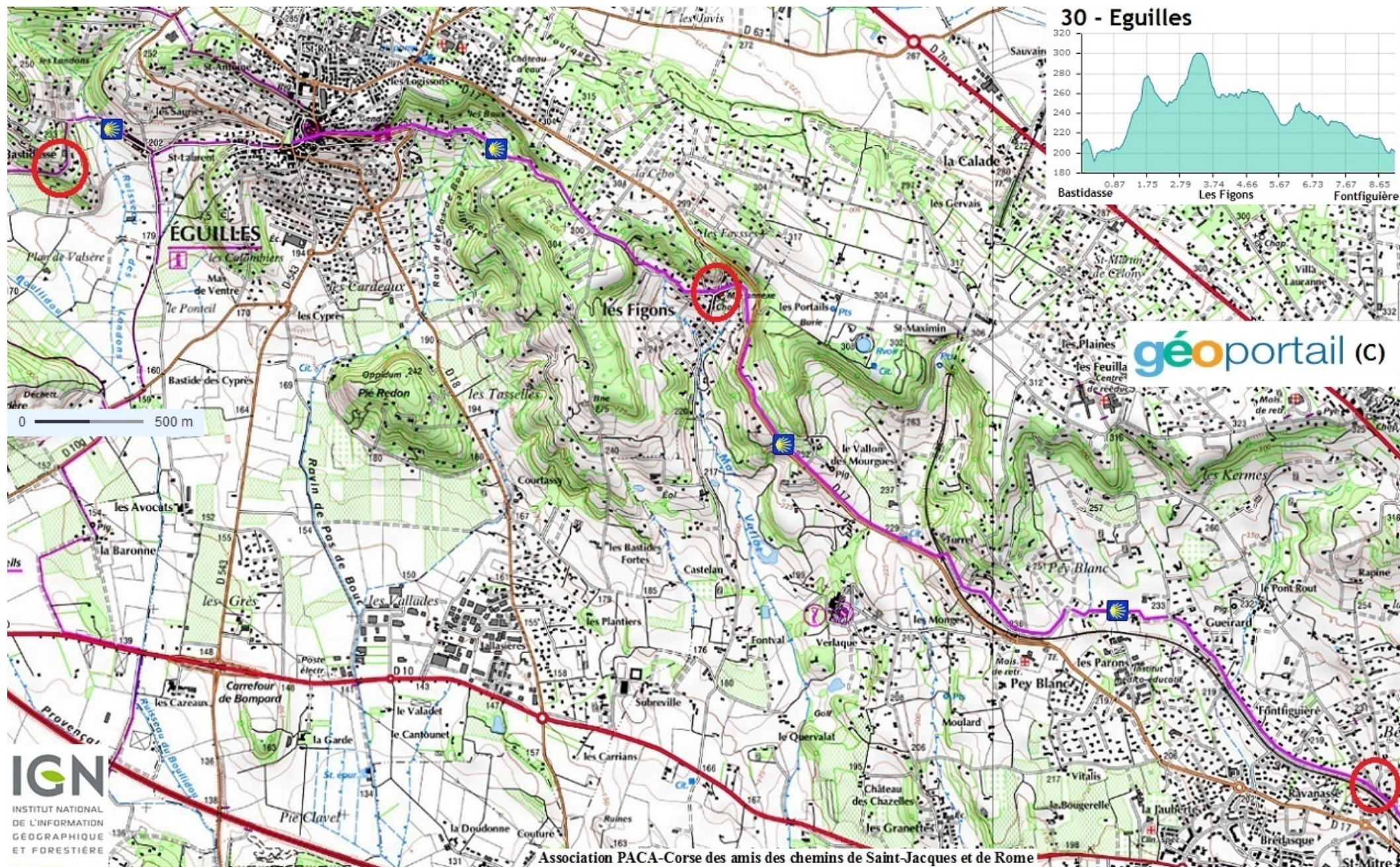
Le massif des Quatre Termes, avec un taux de boisement de 40 % (chêne vert, pin d'Alep) est, en raison des incendies, majoritairement couvert par des garrigues ou garrigues boisées. Essentiellement rural, ce massif fait l'objet d'une zone de protection spéciale et d'un arrêté de protection de biotope (aigle de Bonelli).

Le site de stockage de Manosque : a été mis en service en 1969 et se situe au cœur du parc naturel du Luberon. Il est actuellement le premier site européen de stockages d'hydrocarbures liquides par sa taille. Il est relié par cinq conduites construites entre 1969 et 2005, à trois raffineries et au port de Lavéra. Il stocke pétrole brut, gazole, essence, carburéacteur et naphtha. La capacité de stockage est de 9,2 millions de m³, la plus importante de France, soit trois semaines de consommation.

Le site est situé sous un gisement de sel situé entre 500 et 1000m de profondeur. Les cavités sont créées par lessivage à l'eau douce. Ici l'eau est captée dans le canal EDF longeant la Durance. La saumure issue du lessivage est évacuée par pipelines vers les étangs d'Engrenier et de Lavalduc (à l'est de Fos sur Mer).

Le principe de stockage en cavité est la compensation hydraulique, c'est à dire qu'une cavité doit toujours être pleine pour être exploitée et assurer sa stabilité. Ainsi lorsque des produits pétroliers sont stockés la saumure est évacuée, et inversement de la saumure doit être injectée lorsque des produits pétroliers sont déstockés.

Hébergements : Office de tourisme de Pelissanne, Tél. 04 90 55 15 55, site : <http://www.ot-massifdescostes.com>



30 – De la Bastidasse aux Figons : 4 km ; des Figons au chemin du pont du Rou : 5 km

Total : 9 km

Descriptif vers Rome :

Au bout du chemin du Bouillidou qui traverse le lieu dit **la Bastidasse**, prendre à droite le chemin de Fabrègues, passer au dessus d'un élevage avicole ; à un croisement, prendre en face le chemin de Ventabren puis, peu après, la rue des Sauriers et, à l'entrée d'Eguilles, la rue du Portalet, puis successivement rue de la Treille, rue de la Glacière, rue Émile Raynaud (escaliers) et arriver place de la Mairie. Prendre vers la droite successivement les boulevard Léonce Artaud, rue de la Garde, rue des Jasses et sortir d'Eguilles tout droit par le chemin des Baoux. 700 m après, à une bifurcation, prendre à gauche en montée légère et atteindre un chemin de terre. Prendre ensuite le VC n°5 chemin des Figons qui devient le vieux chemin des Figons ; poursuivre par le chemin des Oliviers et arriver au village **des Figons** qu'on traverse (en prenant à gauche).

Continuer sur le chemin des Figons jusqu'à la route D17. Prendre celle-ci à droite vers Aix (*Prudence : trafic intense*). Longer la D17 sur 1,5 km, passer sous un pont de chemin de fer puis prendre à droite le chemin de la Halte sur 700 m. Continuer sur le chemin Aurélien puis le chemin de la Pierre à Feu, le chemin de Fontfiguière, jusqu'au début du **chemin du pont du Rou**, toujours parallèlement à la voie ferrée.

Histoire et Patrimoine : Des traces datées du néolithique prouvent que le site d'Eguilles a été habité dès le 3^e millénaire avant J.C., et qu'il a été le théâtre d'une activité intense deux mille ans plus tard, comptant deux oppidums celto-ligures, à Pierredon et aux Mourgues. Ces deux sites furent détruits, 124 ans avant J.-C., en même temps que le site d'Entremont sur les hauteurs d'Aix-en-Provence.

Un peu plus tard, à l'époque Gallo-Romaine, un nouveau village se développe le long de la nouvelle Voie Aurélienne, mais faute de documents, il est impossible de suivre son évolution au-delà des grandes invasions. Au Xe siècle, des textes retrouvés font état de " Castrum de Aquila ". Par la suite et jusqu'à la fin du XVI^e siècle, le village fut l'objet d'affrontements constants entre les seigneurs des Baux et la Maison de Provence, jusqu'à la destruction du château, lors des guerres de religion.

Au début du XVII^e siècle, s'installe la dernière famille des seigneurs locaux, les célèbres Boyer d'Eguilles, qui ont fourni une longue lignée de juristes et d'humanistes. Sous leur gestion, le village se développa jusqu'à compter 1 800 habitants en 1790, l'année où il devint chef-lieu de canton !

Entre-temps, le Château avait été reconstruit, avec l'église qui le jouxte et il dominait désormais un village d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants.

Parallèlement à la culture de la vigne et de l'olivier, qui remonte à l'époque celto-ligure, l'élevage du mouton avait pris une grande importance et il avait fait naître une industrie lainière très active. Eguilles devint alors un centre d'organisation de la transhumance : en 1784, il fit transiter 40 000 mérinos d'Arles.

Le XIX^e siècle, amenant la révolution industrielle, frappa de plein fouet cette économie, par l'amélioration des rendements, concurrençant les activités locales et entraînant l'exode rural : En 1936, Eguilles ne comptait plus que 730 âmes. On en dénombre aujourd'hui 8.000

Caché au cœur du village, totalement clos, se trouve le jardin d'Eguilles, celui du sculpteur contemporain Max Sauze. Il a vu le jour en 1963. Sur une superficie de 950 m², se répartissent une centaine d'œuvres, évolutives, accrochées aux arbres ou intégrées à la végétation.

Hébergements :

Eguilles : Office de tourisme, tél : 04 42 92 49 15 et 04 42 92 40 61 , courriel : tourisme@mairie-eguilles.fr , site : <http://www.mairie-eguilles.fr>

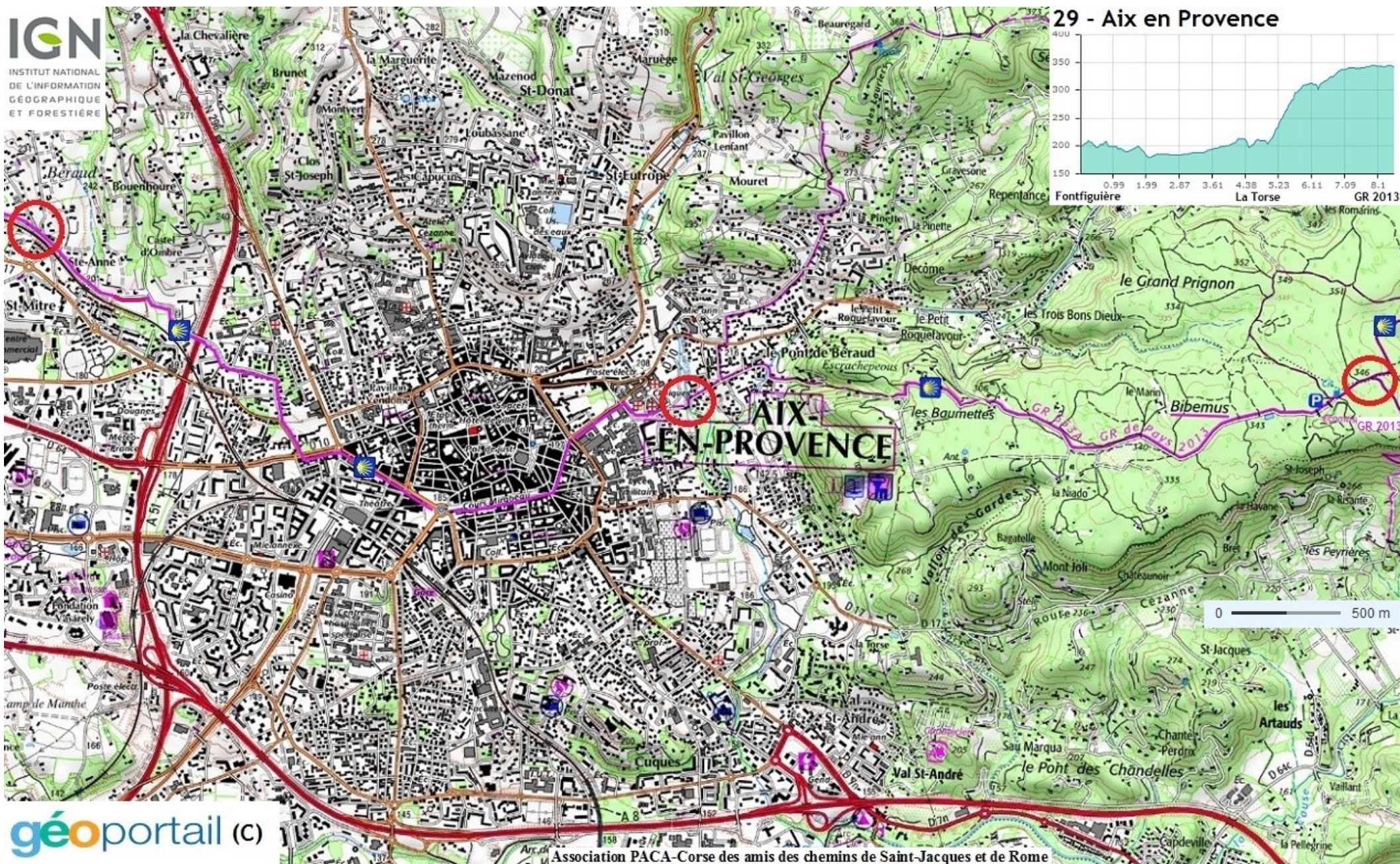
A 1km du GR : Les Camaïs (Hélène Bertier) 04 42 27 63 01 et 06 24 91 61 74

Chambres d'hôtes : Catherine 06 65 26 42 68, courriel : catherine_sene@hotmail.com

Autre accueil : 04 42 92 49 15

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE



Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome

29 – Du chemin de Fontfiguière à la rivière la Torse : 4,5 km ; de la rivière la Torse à la séparation du GR 2013 : 4 km Total : 8,5 km

Descriptif vers Rome :

Au bout du **chemin de Fontfiguière**, prendre tout droit le chemin du pont du Rou, toujours parallèle à la voie ferrée. Prendre ensuite le chemin de la Bastide des Tourelles, puis la rue Jeanne Chauvin; au N° 345, suivre à droite le chemin de Bouenhoure, passer au dessus de l'autoroute, poursuivre par l'avenue Laurent Vibert puis tourner à droite dans l'avenue Alfred Capus puis la rue des Castors, l'avenue Jean Dalmas, prendre à gauche le cours des Minimes et arriver au Rond Point Nelson Mandela. Prendre successivement le boulevard de la République, l'avenue Bonaparte jusqu'au rond-point de la Rotonde, (ici, le GR 2013 rejoint le GR 653 A pour un parcours commun). Prendre à l'Est le cours Mirabeau, jusqu'à la place Forbin, la rue Lacépède, la rue Portalis, traverser le cours Saint Louis - bd Carnot, prendre le cours des Arts et Métiers, l'avenue docteur Aurientis jusqu'à **la rivière la Torse**.

Poursuivre par la traverse du lavoir de Grand-mère, la traverse Baret, le chemin de la Trévaresse puis le chemin d'Escracho-Pevou. Monter le chemin jusqu'à un parking, 1h après, un nouveau parking avec à proximité une citerne, 250 m après la citerne, à un carrefour de pistes, le GR 653 A continue en crête vers l'Est (avec aussi un balisage PR) et se **sépare du GR 2013**, ce dernier partant à droite vers sud/sud-est.

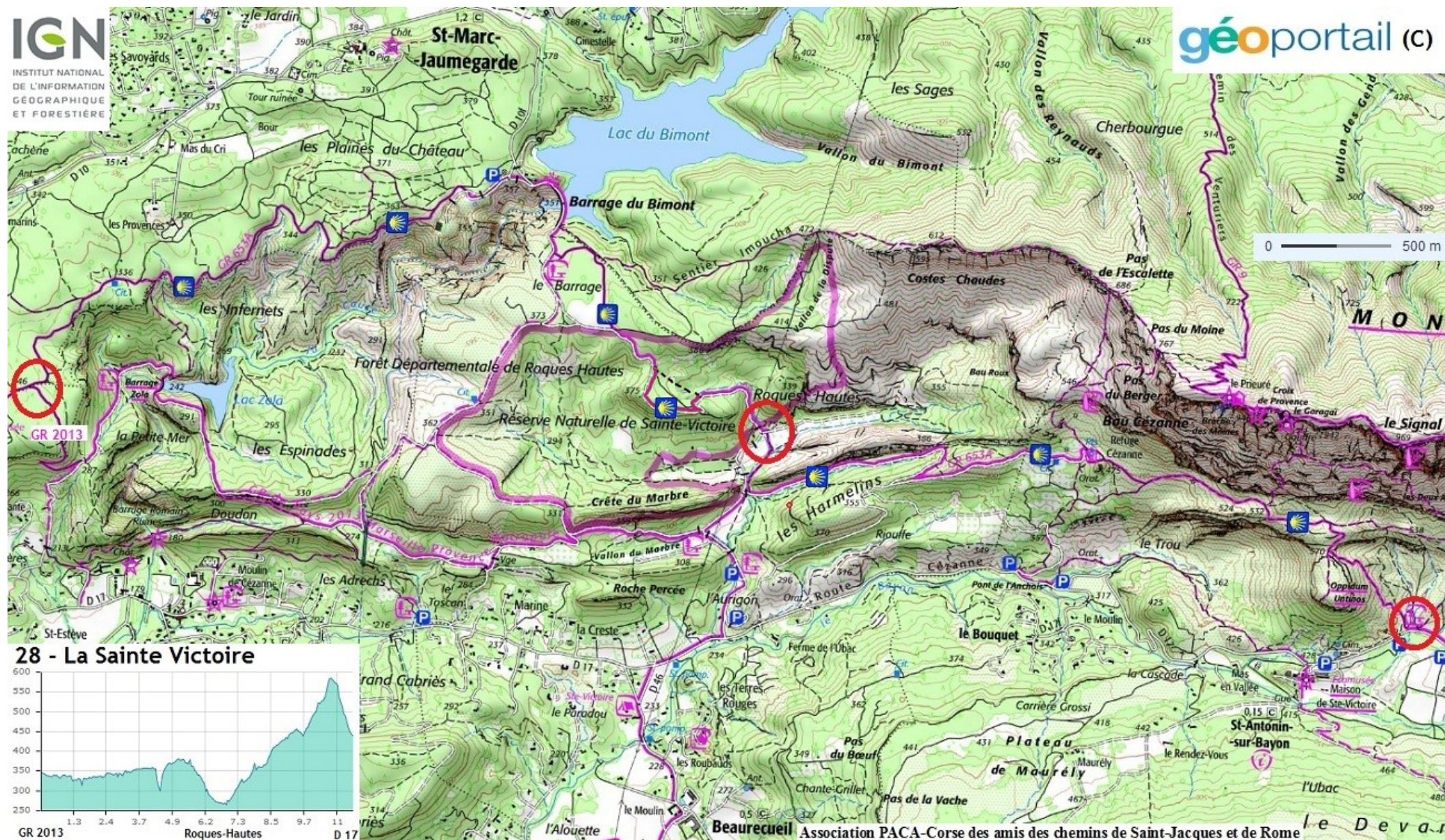
Histoire : Aix en Provence, « Acqua Sextiae » des Romains, ville d'eaux, fut fondée en 122 avant notre ère et devint la capitale de la Narbonnaise. Dès le IV^e siècle, fut instauré un évêché. Résidence des comtes d'Anjou dès le XII^e siècle. Une des figures les plus marquantes fut celle du bon roi René, duc d'Anjou, comte de Provence au XV^e siècle: il fit d'Aix un centre culturel et universitaire de renom.

Plus tard y naquirent Granet, Paul Cézanne, Émile Zola (fils de l'architecte du barrage Zola), Darius Milhaud et bien d'autres personnages célèbres. Lors de la Révolution, Mirabeau y fut député du Tiers Etat. La ville compte à présent environ 150 000 habitants.

Patrimoine : Ville culturelle avec son festival international d'Art Lyrique, elle contient de nombreux musées; Granet, du vieil Aix, pavillon de Vendôme, fondation Vasarely; de nombreux monuments: Cathédrale Saint Sauveur bâtie dès le Ve siècle sur l'emplacement d'un temple d'Apollon et constamment remaniée jusqu'au XVIII^e s. Elle présente un baptistère de Ve siècle, un portail roman et un mur romain au Sud, un cloître du XII^e s., un portail gothique au Nord, un clocher des XIV^e et XV^e s., un tableau de Nicolas Froment (XII^e s.) : « le Buisson Ardent ». L'archevêché, la tour de l'Horloge (ancien beffroi du XVI^e s., de nombreux Hôtels des XVII^e et XVIII^e siècles et une halle aux grains. Des sites remarquables: place d'Alberas, cours Mirabeau et sa fontaine de la Rotonde. Plusieurs représentations de Saint Jacques pèlerin: rue St Joseph, rue des Muletiers, place des Cardeurs, statue en pignon rue Nazareth, près du cours Mirabeau.

Hébergements : Aix en Provence: Office du tourisme; site : <https://www.aixenprovencetourism.com>; tél. : 04 42 16 11 61

- A l'entrée d'Aix, auberge de jeunesse du Jas de Bouffan, 3 avenue Marcel Pagnol, tél. : 04 42 20 15 99 ; Site: <http://auberge-jeunesse-aix.fr>; courriel : ajaixresa@wanadoo.fr
- Dans Aix, chapelle des Oblats, 60 cours Mirabeau, 04 42 93 19 40 ou 06 83 39 69 58 Père Christophe, courriel : ctre.mazenod@gmail.com, accueil pèlerin, credencial nécessaire, les mardi et vendredi pas avant 22h, pas d'horaires précisés pour les autres jours.
- A la sortie d'Aix, chalet-refuge des amis de la Nature, pont de Béraud- avenue Fontenaille, tél.: 04 42 96 12 36 ou 06 82 02 74 49. Suivre la traverse Baret jusqu'à la D 10 qu'on suit à gauche sur environ 300m.



28 – Du GR 2013 au carrefour des Roques-Hautes : 6,5 km ; du carrefour des Roques-Hautes à la D 17 : 5 km

Total : 11,5 km

Descriptif vers Rome :

Du croisement avec le GR 2013 suivre tout droit en crête vers le nord-est un chemin balisé aussi PR. Arriver au parking du barrage de Bimont. Traverser le barrage de Bimont; prendre à 300 m un sentier qui bifurque à gauche, prendre à droite; arriver 1km après à des lignes électriques HT et un petit pont au **carrefour des Hautes Roques**.

Passage devant une source. Le sentier suit alors un vallon avec des ruines puis, à gauche, le lit d'un ruisseau à sec. Arrivé à une citerne, monter à gauche la piste des Roques Hautes; ¼ d'heure après, bifurcation en épingle à cheveux. Continuer à l'Est; passer devant la citerne 338, et monter jusqu'au refuge Cézanne. Contourner le refuge par la gauche, passer au bas d'un rocher de 20 m de haut surmonté d'une croix; continuer en montée jusqu'à l'oratoire de l'Amitié puis l'oppidum d'Untinos; être attentif au balisage en descendant celui-ci jusqu'à la route **D 17**.

Patrimoine :

Barrage de Bimont : Le barrage a été construit entre 1946 et 1951 par l'ingénieur Joseph Rigaud; l'étude du barrage a été effectuée par le bureau Coyne et Bellier, qui a également contribué au barrage de Tignes et à celui de Serre-Ponçon. Comme plusieurs grands travaux engagés après guerre, le barrage a été financé par le plan Marshall. Il retient les eaux de l'Infernet, issues du ruissellement de la face nord du massif de Sainte-Victoire, mais il est en fait principalement alimenté par une conduite souterraine artificielle amenant l'eau du Verdon par le canal de Provence. Il s'agit d'un barrage voûte à double courbure s'appuyant sur les rives. Il atteint une hauteur de 87,50 mètres pour une longueur en crête de 180 mètres. Son épaisseur est de 17,40 mètres au pied et de 4,30 mètres en crête, le volume total de béton est de 150 000 m³. La retenue créée par le barrage est d'un volume de 39 millions de m³ d'eau à la hauteur maximale du barrage.

Le barrage permet l'alimentation en eau de plusieurs communes de la région aixoise et l'irrigation de 8000 hectares. Il alimente également la zone industrielle de la vallée de l'Arc et la centrale thermique de Gardanne. Par ailleurs, il vient renforcer l'alimentation de Marseille (3,5 m³/sec.). Le barrage alimente aussi une micro centrale électrique. Il est actuellement entretenu par la société du canal de Provence.

Bibémus : Les carrières de molasse ocre de Bibémus fournissaient autrefois la pierre blonde si caractéristique de nombreux monuments de la ville d'Aix en Provence. Leur exploitation remonte à la plus haute antiquité et ont servi à la construction d'Aix aux XVIIe et XVIIIe siècles.

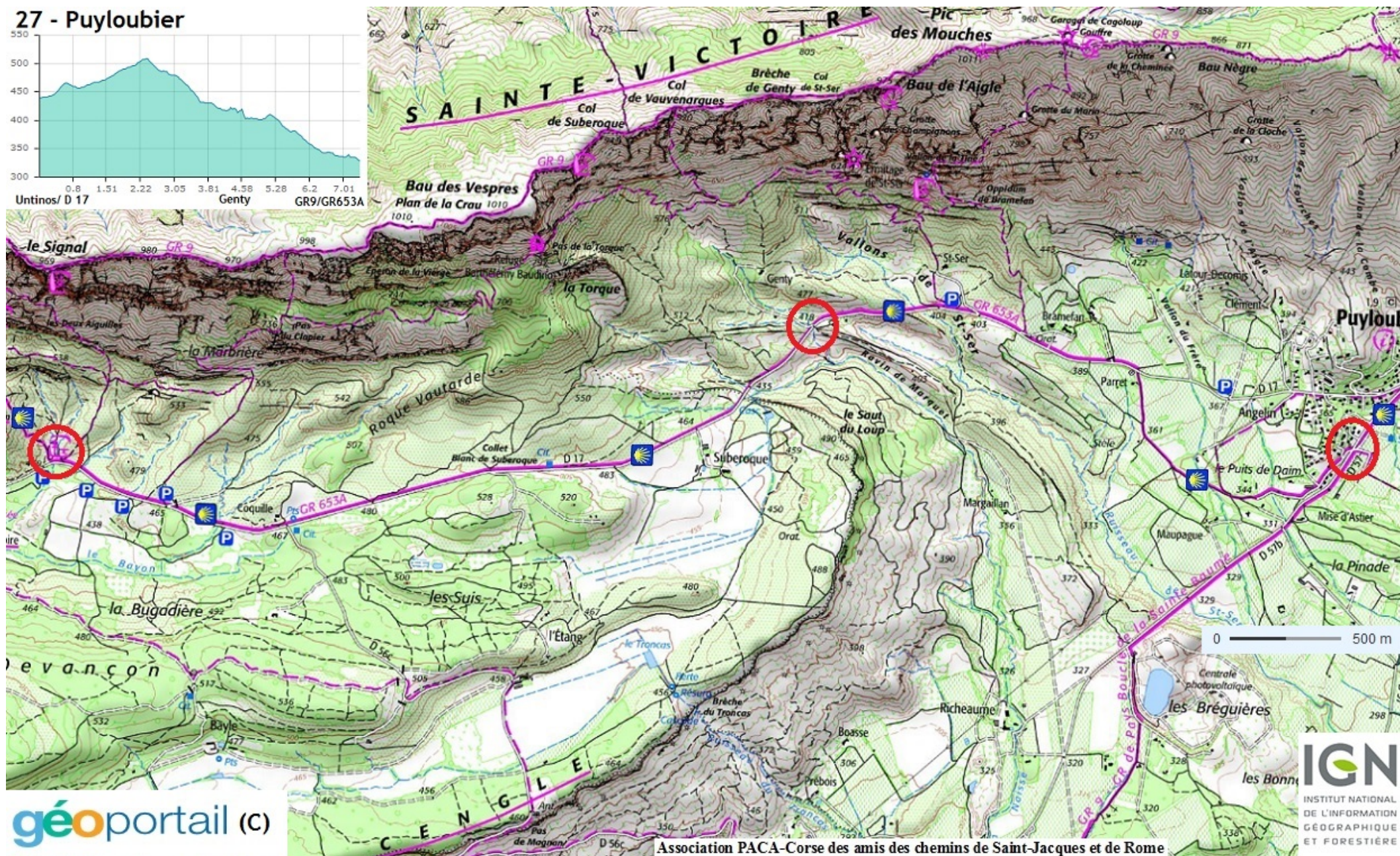
A l'époque de Cézanne, les carrières étaient pratiquement à l'abandon. Le peintre y louait un petit cabanon où il pouvait mettre ses toiles à l'abri et même y coucher au besoin. Il y peindra 11 huiles et 16 aquarelles au milieu de ce paysage où minéral et végétal se complètent.

Outre le point de vue sur la Sainte-Victoire et la nature présente dans les toiles du peintre, le site comprend le motif si singulier des rochers oranges, aux formes géométriques, dont Cézanne a tiré des œuvres saisissantes qui annoncent le cubisme et dont la renommée est mondiale.

Hébergements :

Sur le chemin de Bibémus, à noter au N° 1730, une coquille peinte sur une pierre. Ici, M et Mme Zeitner accueillent les pèlerins. Téléphoner à l'avance : 04 42 23 03 72

27 - Puylobier



27 – De la D 17 au domaine Genty : 4,5 km ; du domaine Genty à la jonction GR9/GR653A : 3 km Total : 7,5 km

Descriptif vers Rome :

Au bout du chemin de l'oppidum, juste à la droite d'une table de pique-nique, traverser la route **D 17**; entrer dans le parking (panneau indicateur du GR 653A par le conseil départemental des B-du-R), traverser une cuvette d'une quinzaine de mètres de diamètre, puis longer à sa gauche, parallèle à la D 17, un vaste terrain dégagé, en suivant les balises et panneaux du GR sur environ 1 km jusqu'à la bifurcation (face à la propriété « la Coquille ») des routes D 17-D 56c (le Rousset). Traverser la D 56 c, la suivre à droite sur quelques mètres, prendre à gauche un sentier montant en pinède, atteindre peu après une clôture métallique, suivre cette dernière à gauche sur quelques mètres, puis parallèle à la D 17, vers l'est, à droite, sur un petit sentier pendant près de 2 km. Le sentier débouche sur la piste d'accès à un centre hippique dépendant de la propriété Suberoque (panneau indicateur du centre équestre) à sa rencontre avec la D 17. Suivre la D 17 à droite en descente, dans la même direction (est) sur près de 800 m et atteindre l'entrée du **domaine Genty**.

1 km plus loin, apercevoir à notre gauche, côté montagne, le domaine de St-Ser puis les vignobles de Ste-Lucie. Peu après ceux-ci, sur la droite de la D 17, transformateur EDF puis 2 panneaux « stèle Philippe Noclercq » : quitter la D 17 et prendre, à droite, la piste en terre entre ces deux panneaux le long d'un vignoble; peu après, autre panneau Noclercq à droite: ne pas prendre cette direction: continuer tout droit puis infléchir à gauche: vaste courbe vers les lignes à haute tension); un peu plus d'1 km après le début de la piste en terre, réapparition du goudron; la piste, chemin de Jauvade, longe maintenant à distance la D 57 b venant de Rousset qu'elle finit par rejoindre; **rencontre avec le GR 9**.

GRP Boucle de la Sainte-Baume :

La rencontre avec le GR 9, à l'entrée ouest de Puyloubier, marque le point de départ de la variante de la Sainte-Baume qui se sépare provisoirement du GR 653 A et qui permet, à ceux qui le souhaitent, de poursuivre leur chemin vers Rome en ayant l'opportunité de visiter la grotte de la Sainte-Baume dans laquelle, selon la tradition, aurait séjourné plus de 30 ans, Sainte Marie-Madeleine.

Les premiers kilomètres de cette variante, qui suit la D 57 b, vous sont indiqués sur la carte (GR 9-GR de pays boucle de la Sainte-Baume). La suite de l'itinéraire vous est proposée sur notre site. Cette variante retrouve le GR 653 A à l'entrée ouest de Brignoles, dans le Var (carte n°22 du présent guide).

Patrimoine : La Sainte-Victoire: Impressionnante muraille calcaire entre Puyloubier et le Tholonet, culminant au pic des Mouches à 1011 m d'altitude, elle est située à quelques kilomètres à l'est d'Aix-en-Provence. Elle s'allonge d'est en ouest sur 20 kilomètres. Son versant nord monte en pente douce et boisée, alors que la face sud expose des falaises vertigineuses qui font les délices des randonneurs, alpinistes et parapentistes, sans compter les nombreux visiteurs qui, d'en bas, viennent admirer ces parois. La croix de Provence a été érigée en 1875. Elle a connu une gloire internationale grâce à la soixantaine d'œuvres du peintre Paul Cézanne dont elle est l'objet. Pablo Picasso est enterré sur le flanc nord de la montagne, à Vauvenargues. Plusieurs écrivains, notamment Jacqueline de Romilly, s'en sont inspiré.

Puyloubier : est situé à 350 m d'altitude sous les masses rocheuses bleutées de Sainte-Victoire, perché sur un éperon entouré de contreforts boisés, d'où l'origine médiévale de son nom « podium luperium », la colline aux loups. C'est le plus grand vignoble du département qui produit des vins AOC Côtes de "Provence- Sainte-Victoire". Le vieux village a gardé son caractère avec ses rues étroites et pentues et ses placettes ombragées avec leurs fontaines. C'est aussi un haut-lieu de la randonnée, de l'escalade et du parapente.

Hébergements :

Puyloubier : Syndicat d'initiative; tél: 04 42 66 36 87 et 06 14 25 59 29; site : <https://puyloubier.com>; courriel : s.i.puyloubier@hotmail.fr

Gîte d'étape : M Gorgeon, 5, impasse du Figuier, tél : 04 42 66 35 05